

[texte](#)

[article](#)

Bioéthique, technosciences et transhumanisme

Hommage au philosophe des sciences Gilbert Hottois, mort le 17 mars 2019.

Par: Gilbert Hottois, Membre de l'Académie Royale de Belgique, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles /

Publié le : 21 Mars 2019

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion

Le philosophe Gilbert Hottois est mort à Anderlecht le 17 mars 2019. Figure marquante de la philosophie des sciences et des techniques, ses contributions à la réflexion bioéthique sont majeures. Il est notamment l'auteur de : Qu'est-ce que la bioéthique ? La science entre valeurs modernes et postmodernité ; Dignité et diversité des hommes ; Généalogies philosophique, politique et imaginaire de la technoscience.

En septembre 2002, Gilbert Hottois confiait à l'Espace éthique une réflexion portant sur « Le droit de ne pas savoir » dans une analyse approfondie des savoirs précurseurs que rend possible la génétique. En septembre 2018, nous avons eu le privilège de publier une contribution du philosophe dans le tome 4 du Traité de bioéthique : « Bioéthique, technosciences et transhumanisme ».

En hommage à Gilbert Hottois, l'équipe de l'Espace éthique IDF propose un large extrait de cet article.

[...]

Des humains et des personnes

Qu'est-ce qu'une « personne » ? Ce terme ne désigne ni une substance immatérielle

(l'esprit, la conscience) ni les membres d'une espèce morphologiquement et génétiquement déterminés (*homo sapiens*). Sont des personnes ou se rapprochent de la personne, les êtres doués de certains attributs et capacités empiriquement repérables ou du moins conjecturables : la sensibilité, l'aptitude à jouir et à souffrir, la conscience, la capacité de raisonner, d'avoir un comportement intentionnel et d'user de moyens pour atteindre un but, etc.

L'attestation empirique de ces caractères est à sanctionner par des décisions éthiques, politiques et juridiques qui invitent à reconnaître une entité au titre de « personne » ou comme s'en approchant. Les animaux partagent à des degrés inégaux certains caractères de la personne. Dès lors qu'ils sont sensibles et ont des intérêts vitaux, ils sont dignes de considération morale et doivent être traités avec respect. Tous les êtres doués de sensibilité, éventuellement de conscience, pré-humains, non-humains (animaux), transhumains ou posthumains, ont droit à un statut moral respectueux de leur bien-être et de leur épanouissement. Ils font partie de la communauté morale, c'est-à-dire des êtres qui suscitent légitimement des préoccupations d'ordre éthique relatives au bien ou mal agir à leur égard. La critique du spécisme invite à reconnaître des êtres de nature autant que des entités trans/ab/post/humaines, aujourd'hui spéculatives, qui partageraient certains attributs de la personne. Le préfixe « trans » dans « transhumanisme » est un vecteur qui communique de l'humanité vers l'« infra-humain » autant que vers le « supra-humain ».

L'intérêt transhumaniste pour les vivants non humains est une conséquence de son évolutionnisme naturaliste et de la définition de la notion de personne qui joue un rôle capital pour l'accueil à venir d'individus transhumains.

Le transhumaniste américain James Hughes reproche aux bioconservateurs leur « racisme de l'humain » (« human racism »). Comme d'autres transhumanistes, il dénonce la présence de ce « racisme de l'humain » dans des textes de base de l'humanisme moderne et contemporain, telle la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou, plus récente, la Déclaration Universelle sur le Génome Humain et les Droits de l'Homme de l'Unesco^[1].

L'éthique transhumaniste privilégie la liberté de la personne individuelle et brouille les frontières entre vivants et humains, autant qu'entre biologique et technique. Avec James Hughes, notamment, cette éthique se veut attentive aux questions sociales et politiques. Mais le transhumanisme oscille entre modernité et postmodernité, entre éthique et esthétique. Cette ambiguïté est perceptible dans l'usage plus ou moins indifférent des mots « améliorer, augmenter, transformer » et s'exprime pleinement à travers les arts trans/posthumains.

Le transhumaniste utilitariste David Pearce reconnaît les limites de l'utilitarisme qui est le courant philosophique traditionnellement porteur du transhumanisme. Ce dernier comporte une pulsion de transcendance non utilitariste d'exploration, d'expérimentation curieuse, aventureuse illimitée, car les humains sont « des créatures capables de s'imaginer autres qu'elles ne le sont »[2]. Par rapport à cette pulsion et contre les dérives évolutionnistes et esthétiques an-éthiques, l'utilité de l'utilitarisme est avant tout celle d'un garde-fou.

Transhumanisme et technosciences

Les rapports entre arts et transhumanisme met en évidence l'ambiguïté au cœur du transhumanisme qui le fait osciller entre modernité et postmodernité, entre éthique et esthétique. Cette ambiguïté est encouragée par des aspects déterminants de la science moderne.

La science moderne est un savoir des lois causales. Or, qui connaît les causes peut produire, supprimer, modifier les effets. C'est pourquoi la science moderne est *technicienne*, puissance d'ingénierie, savoir-faire, « savoir-pouvoir » (Francis Bacon), savoir-produire, et non

pas savoir-sens, savoir-contemplation. Cette puissance effective de production, de transformation et de création n'a cessé de croître au cours des derniers siècles avec une présence toujours accrue des techniques au cœur et pas simplement aux marges de l'activité scientifique. La prise en compte de cette évolution nous conduisit, voici plus de quarante ans, à introduire le terme « technoscience » pour désigner les sciences contemporaines en soulignant aussi d'emblée la dimension « technopoiétique » - créatrice ? de celles-ci^[3]. La science-fiction est un domaine d'expression privilégié de l'imaginaire et des idéologies trans/posthumanistes. L'intérêt de la locution « science-fiction » va au-delà. La science moderne, les technosciences sont « science-fiction » si l'on considère l'étymologie du mot « fiction ». Le latin « fingere » signifie primitivement « façonner, modeler matériellement, fabriquer ». C'est en un sens second qu'il veut dire aussi « (se) représenter », « (s?)imaginer ». Compte tenu du sens originel, il est permis de dire que nous vivons de plus en plus dans un monde de science-fiction, un monde façonné par la science devenue technoscience. La science « fictionne » et ce fictionnement technoscientifique est irréductible aux seules visées de vérité, de prédiction, de domination et d'utilité. Le transhumanisme étend à l'être humain l'universel façonnement technoscientifique.

Transhumanisme et bioéthique

Le transhumanisme est l'horizon problématique spéculatif implicite d'une part importante des débats bioéthiques. La bioéthique offre un cadre méthodologique pour traiter concrètement de questions d'anthropotechnique : le comité de (bio)éthique pluraliste, pluridisciplinaire et indépendant, capable d'entendre les multiples intérêts en jeu, ainsi que le permettent les démocraties modernes. Ces comités existent à tous les niveaux : local, régional, national, plurinational (Union Européenne, Conseil de l'Europe), mondial (Unesco). C'est compte tenu de leurs avis, éclairants aussi quand il n'y a pas de consensus ou seulement un consensus partiel, que parlements et gouvernements démocratiquement élus peuvent, après débats, élaborer des règles et des lois pour les technologies appliquées à l'individu. N'est-ce pas à la faveur du Rapport d'un comité de bioéthique américain de haut niveau - *Beyond Therapy* (2003)^[4] ? que la problématique transhumaniste de l'amélioration a d'abord conquis sa visibilité, par contraste avec les positions bioconservatrices ? Mais ce Rapport venait déjà en réaction à un autre Rapport américain de 2002 : *Technologies convergentes pour améliorer les performances humaines. Nanotechnologie, biotechnologie, technologie de l'information et sciences cognitives (NBIC)*^[5]. La reconnaissance politique publique du transhumanisme a crû sous l'effet des débats qu'il a suscités. A son approche technoscientifique dure, l'Union Européenne a réagi par plusieurs Rapports de haut niveau dont *Les technologies convergentes. Façonner le futur des sociétés européennes* (2004) et *Human Enhancement* (2009). Ces Rapports entendent introduire les sciences sociales au sein de la Convergence ; ils veulent que les valeurs éthiques humanistes portées par les traditions encadrent et régulent l'anthropotechnique améliorative en soulignant les risques de tous ordres (physiques, sociaux, politiques).

L'approche bioéthique est éclairante et déflationniste. Considérez n'importe quelle anthropotechnique potentiellement transhumaniste (par exemple, l'insertion de puces à fonction déterminée dans le cerveau ou d'une séquence génique précise dans les cellules germinales), passez-là au crible de ce que peuvent en dire les experts scientifiques mais aussi les juristes, les économistes et les autres participants au débat, et vous verrez que de très nombreux fantasmes, idées fausses et préjugés s'évanouissent, et avec eux les angoisses et les espoirs démesurés. Tout en référant à des principes éthiques ? mais ils sont très nombreux et souvent divergents ? l'approche évaluative des anthropotechniques ?

recherche, développement et application - doit se faire au cas par cas. Le paradigme méthodologique de la bioéthique n'est d'ailleurs pas à restreindre aux sciences médicales et aux biotechnologies ; il est transposable aux autres technosciences, en particulier aux TIC[6] et aux NBIC en général. De nombreux auteurs utilitaristes, analytiques et pragmatistes considèrent que les questions d'anthropotechnique thérapeutique et améliorative devraient être traitées exclusivement suivant l'approche bioéthique « banale », c'est-à-dire sans l'amplification idéologique et/ou philosophique entraînée par l'étiquette « transhumaniste ». Les spéculations et les émotions irrationnelles associées à cette dernière devraient être soigneusement évitées au profit de l'analyse utilitariste et pragmatique, aussi objective et sereine que possible. Tout en partageant ce souci de l'analyse et de la discussion au cas par cas, nous pensons que les questions spéculatives ne doivent pas être systématiquement écartées. Inconsciemment ou du moins implicitement, les « experts » qui débattent de questions d'anthropotechnique au sein de comités de bioéthique, entretiennent un imaginaire spéculatif et narratif, souvent peu élaboré et moins encore critiqué, qui influence les avis éthiques qu'ils émettent au terme de leurs expertises techniques. C'est un constat que nous avons fait de façon répétée au cours de nos participations à divers comités de bioéthique. Il ne faut pas avoir peur de la problématique transhumaniste, avec ses accents philosophiques et religieux, en n'acceptant de parler prudemment et pragmatiquement que sous l'étiquette de la « médecine d'amélioration ». Nombreux sont ceux qui identifient le transhumanisme aux questions soulevées par la *médecine d'amélioration* et de convenance : esthétique, choix du sexe, eugénique, prothèses, longévité, molécules pour la mémoire, la cognition, l'humeur ; implants TIC, etc. Celle-ci est un aspect très important du transhumanisme qui critique la domination exclusive du paradigme thérapeutique, mais le transhumanisme va bien au-delà des questions soulevées par le libre usage amélioratif des techniques médicales. Au sein du débat (bio)éthique, le philosophe ouvert aux idées transhumanistes a une double préoccupation qui n'est contradictoire qu'en apparence : la défense de l'anthropotechnique améliorative éclairée volontaire et le respect effectif du pluralisme, y compris les opinions opposées^[7].

[1] J. Hughes, *Citizen Cyborg. Why Democratic Societies Must Respond to the Redesigned Human of the Future*, Westview Press, Cambridge MA, 2004. Une critique partagée par le philosophe bioéthicien John Harris, *Enhancing Evolution. The Ethical Case for Making Better People*, Princeton University Press, 2007.

[2] Voir *The Hedonistic Imperative*, accessible en ligne.

[3] Voir notre ouvrage *Généalogies philosophique, politique et imaginaire de la technoscience* (Paris, Vrin, 2013) qui offre un regard rétrospectif. Il est intéressant de noter que la phrase qui contient la première occurrence (1976) de « technoscience » comprend aussi le mot « transhumain ».

[4] *Beyond Therapy : Biotechnology and the Pursuit of Happiness*, Rapport de The President Council on Bioethics, Washington D.C., 2003, sous la direction de Leon Kass.

[5] *Converging technologies for improving human performance. Nanotechnology, biotechnology, information technology and cognitive science* (accessible en ligne). La National Nanotechnology Initiative a été lancée sous Bill Clinton en 2000.

[6] Technologies de l'Information et de la Communication.

[7] Cet article reprend des points développés dans *Le transhumanisme est-il un humanisme?* (éd. de l'Académie Royale de Belgique, 2014) et dans *Philosophie et idéologies trans/posthumanistes* (Vrin, 2017).

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire